



Communiqué de presse, septembre 2018

L'UNOSEL appelle au droit au Voyage Scolaire Educatif pour chaque élève

Reprenant les recommandations faites dans le cadre de la circulaire n° 2016-091 du 15-6-2016 sur la mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde ¹, L'UNOSEL considère que chaque élève, quel que soit son origine et son milieu social, devrait avoir l'opportunité, dans le cadre de son parcours scolaire, de partir au moins une fois en voyage scolaire à l'étranger.

En effet, les apports d'un voyage scolaire à l'étranger sont fondamentaux et nécessaires à l'éducation culturelle de chaque élève.

Une vraie égalité pour tous les élèves

Les inégalités entre les élèves du point de vue de la mobilité se creusent année après année. Certains parcourent le monde avec leur famille ou dans le cadre de voyages pour jeunes, d'autres ne quittent jamais leur quartier.

82 % des cadres supérieurs partent en congés contre seulement 47 % des ouvriers. ²

Pour encore beaucoup d'élèves, le voyage scolaire reste la première et unique chance de partir à l'étranger.

Inclure les voyages scolaires au cœur du programme pédagogique de chaque établissement garantirait une meilleure égalité et permettrait ainsi de réduire l'enclavement de certains quartiers.

¹ *La mobilité européenne et internationale des élèves constitue un investissement éducatif efficace au service du développement des compétences clés, de l'employabilité, de la croissance et de l'inclusion sociale, ainsi que du renforcement de l'estime de soi et des valeurs citoyennes de tolérance et de compréhension mutuelle. Dans le cadre de la stratégie « Éducation et formation 2020 », le développement de la mobilité est un des quatre objectifs stratégiques fixés par le Conseil de l'Union Européenne : « Élément essentiel de l'éducation et de la formation et moyen important de renforcer l'employabilité, la mobilité devrait être progressivement accrue, de façon à ce qu'elle devienne la règle et non l'exception ».*

² Source : « Vacances 2014 : l'éclaircie », enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Crédoc, janvier 2015.

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unose.org - 07 76 15 68 82



Communiqué de presse, septembre 2018

Développement de la citoyenneté

Le voyage scolaire implique l'apprentissage de la vie en communauté sur plusieurs jours et dans un contexte extérieur à l'établissement scolaire et à la famille.

Cela constitue pour les élèves un enrichissement certain dans leur rapport aux autres.

Par ailleurs, le voyage scolaire développe l'autonomie et la curiosité des élèves en les sortant de leur environnement du quotidien.

Ouverture sur le monde

Le voyage scolaire est une opportunité exceptionnelle, pour tous les élèves, de connaître un autre pays et de s'ouvrir sur le monde.

Découvrir une autre culture, visiter des sites majeurs, rencontrer la population locale : autant d'apports dans la construction des élèves. Voir « pour de vrai » des sites et monuments vu uniquement sur des écrans, leur permet ainsi de concrétiser un imaginaire.

Il est par ailleurs plus facile de percevoir l'utilité de la mobilité internationale lorsqu'on l'a déjà soi-même vécue.

Si la mobilité internationale se développe dans le supérieur, elle reste encore limitée pour les jeunes ne faisant pas d'études : 20% des détenteurs du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur ont séjourné à l'étranger contre seulement 4% des jeunes moins diplômés.³

Faciliter l'apprentissage des langues

La visite d'un pays est une étape indispensable pour asseoir les bases de la langue et rendre concret l'apprentissage scolaire.

Le voyage scolaire constitue ainsi un atout indéniable dans la promotion des langues.

Grâce à cette première découverte, notamment à travers la culture et l'hébergement chez l'habitant par exemple, les élèves ont à disposition les clefs pour leur donner envie d'aller plus loin.

Susciter le goût pour les langues étrangères mais aussi tout simplement donner du sens à un apprentissage théorique, tels sont les objectifs du voyage scolaire.

³ Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », UNE VISION POSITIVE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES, juin 2015

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosel.org - 07 76 15 68 82



Communiqué de presse, septembre 2018

Améliorer la perception de l'école

Le voyage scolaire est une composante pédagogique non négligeable qui est porteuse de sens. Il permet notamment de changer le rapport au savoir et à la transmission. En offrant la possibilité aux élèves de vivre une telle expérience, faite de partage et de découverte, c'est l'ensemble du système scolaire qui est perçu différemment par les élèves.

Les enseignants organisateurs mais aussi l'établissement ne peuvent que bénéficier de ce cercle vertueux.

En outre, le voyage scolaire, grâce à des activités « hors les murs » peut susciter l'intérêt et la motivation de l'ensemble des élèves et être ainsi l'occasion pour les élèves en difficulté scolaire de « raccrocher ».

L'UNOSEL invite donc le gouvernement et chaque établissement à systématiser les voyages scolaires éducatifs afin de permettre à tous les élèves de bénéficier des mêmes opportunités pour leur avenir.

Pour partir à l'étranger, des ressources minimums sont nécessaires mais pas suffisantes. Le fait d'avoir pris goût au voyage, d'avoir vaincu la peur de l'inconnu et de parler une langue étrangère sont indispensables. Le voyage scolaire ouvre ainsi la porte à la mobilité future de l'étudiant, mobilité qui sera décisive pour sa future carrière.

L'enquête REFLEX, réalisée en 2005 auprès de diplômés du supérieur cinq années après l'obtention de leur diplôme montrait d'ailleurs l'existence d'un lien entre la mobilité internationale et la carrière professionnelle, qu'il s'agisse de l'insertion professionnelle ou du niveau de rémunération. Ainsi, en France, en 2005, les personnes mobiles gagnaient entre 23% et 27% de plus que les non mobiles.

>> Retrouvez nous sur le stand LABEL UNOSEL, le 28 septembre prochain aux Rencontres de l'Intendance, à Nantes, organisées par l'AJI, Gestion pour l'Éducation.

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosef.org - 07 76 15 68 82



Communiqué de presse, septembre 2018

Choisir un organisme UNOSEL, c'est la garantie d'un voyage scolaire réussi

Les 16 organismes labellisés UNOSEL proposant des voyages scolaires éducatifs :

[DLC](#), [Domaine Chevillon](#), [Cadran Scolaire](#), [Vefe](#), [Vivalangues](#), [Domaine de l'Espérance](#), [Djuringa Juniors](#), [ATL](#), [Verdié Open Class](#), [Langues et Voyages](#), [MIJE](#), [CLC](#), [Cahier de Voyages](#), [Merveilles du Monde](#), [Club Langage Loisirs](#), [Globe. J Voyel](#).

Au cœur des réflexions sur le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, retrouvez nos entretiens avec des experts sur notre blog.

A propos de l'UNOSEL

Avec 68 organismes référencés et 40 ans d'existence, l'Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de Formation en Langues professionnalise l'activité des séjours linguistiques, éducatifs et les formations en langues. A ce titre l'UNOSEL a créé le premier label de certification de la profession : [le label UNOSEL](#).

L'UNOSEL, en 2018, représente 478 000 participants dont 53 000 en séjours linguistiques, 380 000 en voyages scolaires éducatifs, 45 000 en séjours éducatifs dans plus de 80 pays sur les 5 continents.

www.unosel.org - <https://blog.unosel.org/>

Contact presse :

Sabine BONNAUD, Déléguée Générale

Sabine.bonnaud@unosel.org - 07 76 15 68 82